



Saint-Georges-de-Luzençon, le 3 février 2026,

Convocation du conseil municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal est convoqué pour une séance qui aura lieu en mairie le :

Lundi 9 février 2026 à 20h30
Salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR :

- D2026-001 – Nomination d'un secrétaire de séance
- D2026-002 – Approbation des procès-verbaux des séances du 13 novembre 2025 et 11 décembre 2025
- D2026-003 - Compte rendu du maire au conseil municipal relatif à l'exercice des délégations de pouvoir au titre de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales
- D2026-004 – Approbation du nouveau règlement intérieur d'Aveyron Ingénierie
- D2026-005 – Aménagement du cœur de village – plan de financement prévisionnel et avenant à la convention maîtrise d'ouvrage déléguée
- D2026-006 - Vente Commune/Reinard – Droit réel de jouissance spéciale sur les parcelles AA 383 et AA 384
- D2026-007 - Dispositif d'aide à la rénovation des façades : approbation du nouveau règlement administratif, technique et financier pour le suivi du programme et l'attribution des aides et fixation de la participation communale
- D2026-008 - Approbation de la convention de stérilisation et d'identification des chats libres avec la SPA
- Point des commissions
- Date du prochain conseil municipal
- Informations diverses
- Questions diverses.

Affiché le

03 FEV. 2026


Le maire,
Didier CADAUX



Conformément à l'article L.2121-10 du CGCT, la convocation est publiée sur le site internet de la commune.